

000018

Présentation synthétique des informations financières essentielles 2018

Budget Primitif 2018

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget 2018 et la présentation du Débat d'Orientatoin Budgétaire, disponible sur le site internet de la commune www.escautpont.fr.

Le vote d'un budget communal répond à quelques principes :

1. Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril. Le budget 2018 a été voté le vendredi 06 avril 2018.
2. Le budget de la commune reprend les dépenses et recettes relatives aux activités communales (d'administration publique, écoles, bâtiments et espaces publics, entretien des voiries, activités périscolaires, équipements sportifs, culturels et de loisirs,...) financées essentiellement par les dotations de l'Etat et les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti).
3. Le budget doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et en investissement.
4. Le budget doit obligatoirement dégager des ressources suffisantes de son fonctionnement (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.
5. La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.

L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

La commune doit faire face à une diminution drastique des dotations versées par l'Etat :

Depuis 2012, la commune a perdu plus de 215.000,00 € de dotation forfaitaire, principale composante de notre dotation globale de fonctionnement.

Ces dotations sont pourtant essentielles pour la commune et le financement de ses services publics.

L'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement est présenté dans le document «Présentation générale du budget/Section de fonctionnement-chapitres».

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de gestion courante 2018 : 3 259 700,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2018: 3 312 200,00 €

Dépenses d'ordre de fonctionnement 2018: 1 509 285,53 €

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 2018: 4 821 485,53 €

Recettes de fonctionnement :

Recettes de gestion courante 2018: 3 860 225,00 €

Recettes réelles de fonctionnement 2018: 3 870 225,00 €

Recettes d'ordre de fonctionnement 2018: 20,00 €

R 002 Résultat 2017 reporté: 951 240,53 €

Total des recettes de fonctionnement cumulées 2018: 4 821 485,53 €

Les orientations et projets municipaux pour l'année 2018: La commune a fait le choix de ne pas faire subir la baisse des dotations de l'Etat aux citoyens et tente de maintenir un haut niveau de services en direction de la population et de poursuivre le développement de la commune.

Ainsi, les grandes orientations pour l'année 2018 sont dans la continuité de celles engagées depuis plusieurs années :

1. Maintenir l'imposition locale à un niveau acceptable.

La commune n'a pas augmenté ses impôts locaux depuis 2013.

Pour cette année 2018, le conseil municipal a décidé de voter les taux qui étaient en vigueur en 2017.

Les taux d'imposition d'Escautpont ont été votés comme suit :

- taxe d'habitation : 29,60%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,59%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 115,62%

2. Faire des économies de fonctionnement mais sans nuire à la qualité des services publics communaux.

3. Maintenir l'effort de la commune pour accompagner le tissu associatif escautpontois. Les subventions aux associations ne diminuent pas, cela demeure un principe fort de la commune.

4. Continuer à mener les investissements dont la commune a besoin, tout en maintenant un niveau d'endettement acceptable.

En 2018, la commune poursuivra les investissements annoncés précédemment avec les principaux projets suivants :

- La rénovation complète du groupe scolaire Brunehaut (plus de 3 millions d'euros)
- Mise en sécurité complète de l'école élémentaire du Centre par un mur de clôture périphérique
- Dernière tranche de travaux concernant la sécurisation et la réfection des espaces publics rue Henri-Durre et Cité Wagret (modification de l'accès à l'école maternelle Centre, traitement des intersections avec la rue du Chemin Vert et la Cité Wagret) (pour mémoire plus de 1,4 million d'euros)
- Achèvement des travaux de voirie et espaces publics rue des Acacias, prolongement des travaux secteur de la Salle Jean Ferrat (environ 400 000 euros HT)
- Investissements divers destinés à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine communal ainsi qu'au renouvellement du matériel.

Un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, à hauteur de 1 438 285,53 € (chapitre 021) a été réalisé au BP 2018, afin de financer ces opérations.

L'encours de dette au 01/01/2018 est de 1 018 379,00 €.

(Encours de la dette communale totale = emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 01 janvier)

L'ensemble des dépenses et recettes d'investissement est présenté dans le document «Présentation générale du budget/Section d'investissement-chapitres».

0000 18

Envoyé en préfecture le 19/04/2018

Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902073-20180419-2018_18E-AU

Dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement 2018: 6 212 226,00 € (propositions nouvelles
1 649 300,00 € + Restes à réaliser 4 562 926,00 €)

Dépenses financières 2018: 359 700,00 € (propositions nouvelles
358 200,00 € + Restes à réaliser 1 500,00 €)

Dépenses d'ordre d'investissement 2018 : 374 620,00 €

Total des dépenses d'investissement 2018 cumulées : 7 025 816,00 €

Recettes d'investissement

Recettes d'équipement 2018: 611 026,61 € (propositions nouvelles
160 030,00 € + Restes à réaliser 450 996,61 €)

Recettes financières 2018: 3 422 525,83 €

Recettes d'ordre d'investissement 2018: 1 883 885,53 €

R 001 Solde d'exécution positif reporté: 1 023 378,03 €

Total des recettes d'investissement 2018 cumulées : 7 025 816,00 €

Le Maire,

J. LEGRAND

